

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Au cours de l'année 2006, 312 places pour l'accueil des gens du voyage ont été financées, le montant des aides attribuée représente 2 818 510€.

Par rapport aux années précédentes, le nombre de places financées a été doublé.

Cette augmentation significative s'explique par une mobilisation sensible des partenaires conjuguée à la proximité des dates d'échéances des schémas départementaux.

Dans la Région, les aires d'accueil mises en service représentent 672 places, le taux de réalisation des schémas départementaux s'établit à 30%, cette moyenne régionale est sensiblement supérieure à la moyenne nationale estimée à environ 20%. Si l'on tient compte des aires d'accueil financées mais non encore mises en service du fait de travaux en cours de réalisation l'offre potentiellement disponible à terme correspondra à 1123 places, soit un taux de réalisation des schémas départementaux porté à 51%. Ces données en matière d'offre disponible pour un accueil décent des gens du voyage sont encourageantes néanmoins il convient de préciser qu'à l'échelle des départements l'état d'avancement des schémas départementaux n'est pas homogène.

Département	date de publication	total aires d'accueil inscrites dans les schémas		total aires d'accueil mises en service		taux de réalisation	total aires d'accueil en cours de réalisation		taux de réalisation
		nbre	places	nbre	places		nbre	places	
Ariège	02/01/2003	9	107	3	41	38,3	3	41	76,6
Aveyron	04/12/2003	8	154	2	47	30,5	1	12	38,3
Hte-Gne	01/10/2003	45	962	17	352	36,6	6	164	53,6
Gers	27/07/2004	4	98	1	32	34,0	1	20	55,3
Lot	31/07/2003	7	107	0	0	0,0	2	52	48,6
Htes-Pyr	31/07/2002	17	293	7	135	46,1	5	108	82,9
Tarn	13/01/2003	9	270	2	65	24,1	0	0	24,1
Tarn et Gne	21/02/2002	7	214	0	0	0,0	2	54	25,2
REGION		106	2205	32	672	30,5	21	451	51

Pour l'année 2007, les efforts devront être poursuivis pour augmenter de façon sensible l'offre notamment dans les départements où les taux de réalisation des schémas départementaux sont faibles. Ceci constitue un enjeu d'autant plus important qu'au terme de l'année 2007, à l'exception du Gers, les dates d'échéance de réalisation des schémas départementaux seront terminées.

Si l'offre de places de caravanes en aires d'accueil pour les itinérants a augmenté, la réalisation d'aires de grand passage reste faible.

Par ailleurs, des réflexions devront être engagées dans trois domaines :

- la nature de l'accompagnement social notamment pour ce qui concerne la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et l'exercice d'activités économiques ;
- les modalités de gestion des aires d'accueil dont la mise en oeuvre conditionne le bon fonctionnement
- la connaissance des besoins pour répondre à la demande de sédentarisation des gens du voyage.